



TELFAIR MATCH PLAY - REGLEMENT 2023

Règlement particulier de l'épreuve

Ce règlement complète les règlements généraux de la MGF.

Les conditions de ce règlement particulier priment sur celles des règlements généraux.

CONDITIONS DE PARTICIPATION

Compétition ouverte aux joueurs et joueuses :

- membres du Tamarin Golf Club (ayant rempli leur formulaire en ligne)
- ayant payé leur adhésion 2023 au Tamarin Golf Club
- à jour de la licence MGF 2023

FORME DE JEU

- Match Play par équipe de 2 joueurs sur 18 trous en 4 balles-meilleure balle en net.
- Coups reçus : **3/4 handicap back marker** : 3/4 de la différence des handicaps de jeu des joueurs, le joueur ayant le handicap le plus bas n'ayant ainsi aucun coup reçu.
- L'index pris en compte est celui du jour de la rencontre.
- Le match peut se dérouler dans n'importe quel golf, du moment que les 2 équipes sont d'accord. En cas de désaccord, le parcours de golf par défaut est Héritage Bel Ombre.
- Chaque match doit être disputé avant la date butoir indiquée par les organisateurs. Si la rencontre n'a pas été jouée à la date prévue, les deux équipes seront disqualifiées, sauf si l'une des deux est présente le jour de la date butoir à Héritage Bel Ombre à 8h, auquel cas, elle ne sera pas disqualifiée. **Aucune dérogation ne sera acceptée.**
Nous comptons sur la courtoisie et le fair-play des participants pour trouver une date adéquate qui sied à tous les joueurs.
- Il est possible pour une équipe de n'être représentée que par un de ses joueurs. Dans ce cas, les points attribués restent les mêmes, que le back marker soit présent ou non.
- Repères : au choix des équipes, sachant qu'avec le WHS (World Handicap System), il faudra de toutes façons calculer les points rendus en début de partie, en fonction du parcours choisi.
- L'équipe vainqueur d'un trou marque 1 point, en cas d'égalité, pas de point.
- Si le match doit être arrêté pour cause d'intempéries, il doit repris au même point que lors de son arrêt (ex : 3up au départ du 7).
- **Départage** : une rencontre qui se termine à égalité à l'issue des 18 trous, sera départagée, trou par trou, en débutant par le trou n°1, jusqu'à ce qu'une équipe gagne un trou. Lors de cette prolongation du tour, les coups reçus sont alloués comme sur les 18 premiers trous.



HERITAGE
LE TELFAIR
ÎLE MAURICE



ECHEANCIER (dates butoirs de chaque étape du tournoi) :

Si 32 équipes ou moins sont inscrites :

16èmes de finale : date butoir 16 avril

Huitièmes de finale : date butoir 28 mai

Quart de finale : date butoir 23 juillet

Demi-finales : date butoir 24 septembre

Finale : date butoir 05 novembre

Si le nombre d'équipes inscrites est compris entre 33 et 64 :

32èmes de finale : date butoir 9 avril

16èmes de finale : date butoir 21 mai

Huitièmes de finale : date butoir 2 juillet

Quart de finale : date butoir 27 août

Demi-finales : date butoir 01 octobre

Finale : date butoir 5 novembre

ENGAGEMENT

Droit d'inscription : **Rs 500** par équipe à régler auprès du comité du Tamarin Golf Club.

Fin des inscriptions le mardi 28 février 2023 à minuit.

CONDITION PARTICULIERE

Le placement de la balle sur le fairway, à une longueur de carte de score, est décidé d'un commun accord par les adversaires le jour de la rencontre. En cas de désaccord, on ne place pas la balle.



HERITAGE
LE TELFAIR
ÎLE MAURICE